

Plan de cours

CRI3213- INITIATION AUX MÉTHODES QUALITATIVES

Professeure : Estibaliz Jimenez Ph. D

Horaire et lieu : Les mardis à 13h00 au local B-3202

**Disponibilités : Sur rendez-vous, courriel : estibaliz.jimenez@umontreal.ca,
Bureau : C-4116**

1. Objectifs du cours

L'objectif du cours est d'initier les étudiant(e)s aux principes et aux techniques des méthodes de recherche qualitative, particulièrement ceux de l'entretien à tendance non directive et de l'observation participante. L'élaboration d'un projet de recherche, les principes d'échantillonnage, l'analyse du matériel qualitatif et les questions éthiques seront également abordés.

2. Méthodes pédagogiques

Outre les exposés magistraux et les lectures requises, le cours comprend des ateliers en classe et une immersion sur le terrain. Une formation sur l'initiation à la recherche dans des bases des données facilitera à l'élaboration du projet de recherche. La participation des étudiant(e)s est vivement encouragée. À cette fin, celles-ci et ceux-ci devront lire le recueil préparé par l'enseignante dans lequel certaines lectures leur seront indiquées pour chaque séance. Les acétates du cours seront accessibles sur Web-CT et ce, au fur et à mesure que la session progressera.

3. Travaux et évaluation

TP1 : élaboration du projet de recherche (groupe)	20 %	(à remettre le 4 octobre)
TP2 : réalisation d'un entretien (groupe)	30 %	(à remettre le 22 novembre)
TP3 : analyse d'un entretien (individuel)	30 %	(à remettre le 6 décembre)
Participation à l'atelier sur l'observation in situ	10%	(6 décembre)
Participation dans les cours	10%	

N.B. Selon la politique adoptée par l'Assemblée départementale, les travaux remis en retard seront pénalisés de 10% le 1er jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.

Note sur l'intégrité, le plagiat ou la fraude : Tous les étudiant(e)s sont invité(e)s à consulter le site web <http://integrite.umontreal.ca> et à prendre connaissance sur le *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'université.**

4. Lectures obligatoires

Recueil de textes « **CRI3213- Initiation aux méthodes qualitatives** » par Estibaliz Jimenez, en vente à la librairie de l'Université de Montréal.

5. Services de soutien à l'apprentissage

- Centre de soutien aux études et de développement de carrière (CSEDC) : www.csedcumontreal.ca/apprentissage
- Centre de communication écrite : www.cce.umontreal.ca
- Direction des bibliothèques : www.bib.umontreal/db/apprendre.htm
- Danny Létourneau, Bibliothécaire de référence, Criminologie et Service social, Bibliothèque des lettres et sciences humains (BLSH). Bureau 2058. Courriel : danny.letourneau@umontreal.ca

6. Contenu et calendrier

6 septembre

Présentation du plan de cours. Introduction aux méthodes qualitatives. Notions de base. Définition de la méthodologie qualitative. Usages de cette méthodologie.

Lectures requises :

- Horth, R.(1986). *L'approche qualitative comme méthodologie de recherche en science de l'éducation*. Les Éditions de la MER, pp.7-16.
- Poupart, J. et Lalonde M. (1998). «La méthodologie qualitative et la criminologie au Québec de 1960 à 1985», dans Poupart, Groulx, Mayer, Deslauriers, Laperrière et Pires (Eds). *La recherche qualitative. Diversité des champs et des pratiques au Québec* Montréal : Gaétan Morin. pp. 51-91.

13 septembre

L'élaboration d'un projet de recherche qualitative : la problématique de recherche.

13h-14h15: Cours magistral au B-3202

14h30-16h : Formation *Initiation à la recherche dans des bases des données* au laboratoire 1088 à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) donnée par Danny Létourneau (Bibliothécaire de référence, Criminologie et Service social).

Lectures requises :

- Deslauriers, J.P. (1991). « La question de recherche », dans *Recherche qualitative : guide pratique*, Montréal: McGraw-Hill, pp. 23-32.
- Chevrier, J. (1997). «La spécification de la problématique» Gauthier B, *Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données*, Presse de l'Université du Québec, pp.:51-81.

- Exemples de **problématiques** de recherche (voir recueil de textes) :
 - Fournier et al. (2004). «La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs», *Criminologie*, vol.37 N°1, Printemps, pp. 149-166. **A lire : pp.149-152.**
 - Lamy B. (1994) «Violence conjugale dans les petites communautés isolées», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin, *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 53-71. **A lire : pp.53-59.**
 - Guberman N. et Hum Q. (1994) « Perspective ethnoculturelle et violence conjugale : la situation des femmes sino-québécoises», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin, *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p.73-94. **A lire:pp.73- 76.**

20 septembre

(Étude de cas)

Les techniques de cueillette. L'entretien non directif : principes et techniques; possibilités et limites.

Lectures requises :

- Michelat, G. (1975). «Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie». *Revue française de sociologie*, XIV, 229-247.
- Kandel, L. (1972). «Réflexions sur l'usage de l'entretien, notamment non directif et sur les études d'opinion». *Épistémologie sociologique*, 13, pp.25-46.
- Texte d'Estibaliz Jimenez : Le combat contre le trafic des migrants au Canada

27 septembre

PRÉPARATION DU PROJET DE RECHERCHE (PAS DE COURS)

4 octobre

(atelier)

Critique de la conduite d'un entretien :

Groupe 1 : 13h00-14h30

Groupe 2 : 14h30-16h00

Lecture requise :

- Entretien (voir recueil de textes : Exemple d'un projet de recherche et d'un entretien (l'employé Fast-Food))
- Matériel pédagogique pertinent (voir recueil de textes, schéma 7 : Types de reformulation)

REMISE DU TP1

11 octobre

(atelier)

Conduite d'entretien : jeux de rôle (groupe 1 et groupe 2)

Groupe 2 : 13h00-14h30

Groupe 1 : 14h30-16h00

18 octobre

RÉALISATION DE L'ENTRETIEN (PAS DE COURS)

25 octobre

Période d'activités libres

1^{er} novembre

TRANSCRIPTION DE L'ENTRETIEN (PAS DE COURS)

8 novembre

Analyse d'un entretien (groupe 1)

Lecture requise :

- Boutin, G. (1997). «La collecte, l'analyse des données et la rédaction du rapport de recherche», dans *L'entretien de recherche qualitatif*, Québec: Presses de l'Université du Québec, pp. 129-146.
- Exemples des analyses de de recherche (voir recueil de textes) :
 - Fournier et al. (2004). «La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs», *Criminologie*, vol.37 N°1, Printemps, pp. 149-166. **A lire : pp. 154- 165.**
 - Lamy B. (1994) «Violence conjugale dans les petites communautés isolées», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 53-71. **A lire : pp.60-70 .**
 - Guberman N. et Hum Q. (1994) « Perspective ethnoculturelle et violence conjugale : la situation des femmes sino-québécoises», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p.73-94. **A lire:pp.79-93.**
- schéma 5 : d'analyse des entretiens
- Lire et apporter votre verbatim en classe

15 novembre

Analyse d'un entretien (groupe 2)

Lecture requise :

- Boutin, G. (1997). «La collecte, l'analyse des données et la rédaction du rapport de recherche», dans *L'entretien de recherche qualitatif*, Québec: Presses de l'Université du Québec, pp. 129-146.
- Exemples des analyses de de recherche (voir recueil de textes) :
 - Fournier et al. (2004). «La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs», *Criminologie*, vol.37 N°1, Printemps, pp. 149-166. **A lire : pp. 154- 165.**
 - Lamy B. (1994) «Violence conjugale dans les petites communautés isolées», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 53-71. **A lire : pp.60-70 .**
 - Guberman N. et Hum Q. (1994) « Perspective ethnoculturelle et violence conjugale : la situation des femmes sino-québécoises», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p.73-94. **A lire: pp.79-93.**
- schéma 5 : d'analyse des entretiens
- Lire et apporter votre verbatim en classe

22 novembre

Échantillon: principes, représentativité et généralisation

Lecture requise :

- Pires, A. (1983). *Stigmate pénal et trajectoire sociale*. Thèse de doctorat. École de criminologie. Faculté des Arts et des Sciences. Université de Montréal : pp. 86-99.
- Exemples des échantillons de recherche (voir recueil de textes) :
 - Fournier et al. (2004). «La victimisation : un aspect marquant de l'expérience des jeunes filles dans les gangs», *Criminologie*, vol.37 N°1, Printemps, pp. 149-166. **A lire : pp. 152-154.**
 - Lamy B. (1994) «Violence conjugale dans les petites communautés isolées», Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p. 53-71. **A lire : pp. 59.**
 - Guberman N. et Hum Q. (1994) « Perspective ethnoculturelle et violence conjugale : la situation des femmes sino-québécoises », Maryse Rinfret-Raynor et Solange Cantin (dir. de publ.), *Violence conjugale. Recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal*, Boucherville, Gaëtan Morin éditeur, p.73-94. **A lire:pp.77-79.**
- Schéma 6 : Exemple d'échantillonnage.

REMISE DU TP2

29 novembre

PRÉPARATION DU TP3 (Pas de cours)

6 décembre

(atelier)

Travail de terrain et observation in situ : historique, techniques, possibilités et limites, l'échantillonnage, les questions éthiques

Atelier sur l'observation in situ

Lecture requise :

- Jaccoud, Mylène (1997), «L'observation en situation et la recherche qualitative», dans Poupart J. et al. *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Montréal : Gaëtan Morin, pp. : 211-249.
- Vacheret, Marion (2001), «Une étude du milieu carcéral : difficultés et stratégies de production de données», *Annales Internationales de criminologie*, vol.39 (1/2), pp. :89-116.
- Exemple de recherche (voir recueil de textes : *Exploitation sexuelle à des fins commerciales en Inde : trajectoires de femmes prostituées à la gare de Varanasi*, Mémoire de Maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal, pp. : 27-92

REMISE DU TP3

CONSIGNES POUR LE TP1 (GROUPE) : ÉLABORATION D'UN PROJET DE RECHERCHE (À REMETTRE LE 4 OCTOBRE 2011) – 20%

Maximum 11 pages à 1 interligne et demi.

N.B. Élaborer votre projet de recherche en vous inspirant de la séance sur la formulation du projet de recherche du 13 septembre et en vous appuyant sur les textes du recueil (Deslauriers et les exemples de problématique de recherche). Les lectures exigées pour le cours du 6 septembre et le matériel pédagogique pertinent (voir recueil de textes) sont également une source de référence.

Le sujet de recherche doit porter sur la **violence conjugale dans le cadre des minorités**.

Une recherche en bibliothèque pour construire une recension des écrits sommaire est requise.

Pour la section méthodologique, tenez compte de la séance du 20 septembre (cours sur l'entretien non directif) ainsi que les lectures requises pour cette séance.

La section portant sur l'échantillonnage devra être complétée ultérieurement (TP3).

Votre projet comprendra :

1- Un titre, précisant bien la nature du projet de recherche

2- Question de départ /de recherche

3- Une revue de la littérature, comprenant minimum 8 références, dont deux articles relatifs à la violence conjugale (voir recueil de textes)

4- Problématique

- a- objet d'étude (en établissant bien le lien entre celle-ci et la revue de littérature)
- b- objectif général et objectifs spécifiques. Pour chaque objectif spécifique, identifier les dimensions qui seront explorées ainsi que le questionnement sous-jacent à chacune d'elles
- c- présupposés/hypothèses de recherche par rapport à l'objet d'étude
- d- pertinence sociale et théorique de l'étude

5- Méthodologie

- a- justification de l'approche qualitative (en fonction de l'objet d'étude)
- b- justification de l'entretien à tendance non directive (en fonction de vos objectifs de recherche)
- c- critères d'échantillonnage (première version, à compléter pour le TP3)
- d- présentation de la consigne de prise de contact (théorique)
- e- présentation de la consigne de départ (théorique)
- f- technique de transcription
- g- fiche signalétique des participants (variables sociologiques et stratégiques). Justifier les critères retenus
- h- limites de l'étude
- i- formulaire de consentement : (voir le site de la FAS de l'Université de Montréal, Comité d'éthique de la recherche de la Faculté des arts et des sciences (CÉRFAS) : **Modèle - Formulaires de consentement** pour les étudiants sur le lien <http://www.fas.umontreal.ca/recherche/ethique/>)

Directives à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA) (source: Revue Criminologie)

Références citées dans le texte

- Ne pas citer les renseignements bibliographiques en entier dans le texte ou en notes infrapaginales. Il suffit d'indiquer, entre parenthèses, le nom de l'auteur suivi de l'année de publication. S'il y a lieu, indiquer les pages auxquelles on se réfère en les faisant précéder d'un deux-points. Ex : (Boileau, 1991 : 312-313).
- Si le nom de l'auteur est déjà mentionné dans le texte, le faire suivre par l'année (et les pages s'il y a lieu) entre parenthèses. Ex : Boileau (1991).
- Lorsqu'un auteur a plus d'un ouvrage publié la même année, les distinguer par les lettres a, b, c, etc., ajoutées à l'année. Ex : (Boileau, 1991a).
- Si plusieurs auteurs sont mentionnés, les indiquer par ordre croissant d'année de publication et les séparer par un point-virgule. Ex : (Fagnan, 1991; Dupuis, 1995; Tardif, 1998).
- Si un ouvrage compte deux auteurs, mentionner les deux noms.
- Si un ouvrage compte plus de deux auteurs, ne mentionner que le premier nom suivi de " *et al.* " en italique. Ex : (Bourbonnais *et al.*, 1997).
- Les références complètes devront apparaître dans la liste des références, à la fin du texte.

Liste des références

La liste des références doit être présentée à la fin du texte dans une section intitulée " Références ".

Lorsque plusieurs références se rapportent à un même auteur, les présenter en ordre croissant d'année de publication.

Lorsque qu'une référence comporte plusieurs auteurs, tous les noms doivent être mentionnés. Ne pas utiliser *et al.* dans la liste des références.

Normes à suivre pour la présentation des références (normes de l'APA)

Les noms des auteurs sont saisis en petites capitales.

Livre

Sanders, D.H., Murph, A.F., & Eng, R.J. (1984). *Les statistiques, une approche nouvelle*. Montréal : McGraw-Hill Éditeurs.

Article

Brillon, Y. (1986). L'opinion publique et les politiques criminelles. *Criminologie*, 19 (1), 227- 238.

Chapitre d'un livre

Lasvergnas, I. (1987). La théorie et la compréhension du social. In B. Gauthier (ed.), *Recherche sociale* (111-173). Sillery : Presses de l'Université du Québec.

Sources électroniques

1) Périodique en ligne

Auteur, S. (Année). Titre de l'article. *Titre du périodique*, VV, NN. Consulté le jour, mois, année,

URL.

Ex. : Smith, C. A. & Ireland, T. O. (2005). Les conséquences développementales de la maltraitance des filles. *Criminologie*, 38, 1. Consulté le 23 février 2006,
<http://www.erudit.org/revue/crimino/2005/v38/n1/011486ar.pdf>.

2) Document en ligne

Auteur, A. (Année). *Titre du document*. Consulté le jour, mois, année, URL.

Ex. : APA Online (2001). *Electronic References*. Consulté le 23 février 2006,
<http://www.apastyle.org/electgeneral.html>.

CONSIGNES POUR LE TP2 (INDIVIDUEL ET GROUPE) : RÉALISATION D'UN ENTRETIEN (À REMETTRE LE 22 NOVEMBRE 2011) – 30%

Partie 1 (20%): Présentation du projet de recherche (partie collective)

Reprendre votre TP1 en soulignant en caractère gras les modifications qui y ont été apportées

Partie 2 (35%): Compte rendu de l'entretien (partie collective; un interligne et demi pour sections 1 à 3 et un interligne simple pour section 4)

1. Des commentaires généraux sur les démarches faites et le déroulement de l'entretien (exemple: durée de l'entrevue, atmosphère, réaction de l'interviewé(e) à la technique d'enregistrement, liens éventuels avec l'interviewé, etc.) (1/2-1 page)
2. Le verbatim des consignes de prise de contact et de départ (possibilité d'un écart entre les consignes théoriques et celles utilisées dans votre entretien)
3. Fiche signalétique :
 - a- coordonnées de l'entretien : date, heure, lieu, durée, technique de cueillette
 - b- caractéristiques sociales de l'interviewé : variables sociologiques et stratégiques
4. Le contenu intégral de l'entretien (tel que vous pouvez le reconstituer en restant le plus près possible des termes de l'interviewé(e) si vous procédez par prise de notes). Intégral si vous avez enregistré (simple interligne, numéroter chaque relance en commençant par la consigne de départ, qui sera la relance numéro 1. Inclure le rythme de l'entretien et les comportements du répondant (long silence, interruption de l'enregistrement, les hésitations, rire nerveux, gêne, etc.) en mettant ces informations entre parenthèses.

Partie 3 (45%): Critique de la conduite d'entretien (partie individuelle; un interligne et demi; 4 à 5 pages)

1. Critique de la formulation de votre objet d'étude (notamment les objectifs)
2. Critique des consignes
3. Critique de votre conduite d'entretien : critique de chaque relance et pour chacune d'elle :
 - Identifier les aspects problématiques
 - proposer des solutions de rechange
 - identifier s'il s'agissait d'une bonne piste
 - identifier les autres pistes possibles
 - la relance a-t-elle saturé le thème ?

Le matériel pédagogique pertinent (voir recueil de textes) est une source de référence.

CONSIGNES POUR LE TP3: L'ANALYSE DE L'ENTRETIEN (À REMETTRE LE 6 DÉCEMBRE 2010) –30%

Partie 1 (20%): Présentation du projet de recherche (partie collective)

Reprendre votre TP1 en soulignant en caractère gras les modifications qui y ont été apportées. Un soin particulier devra être apporté à la section portant sur **l'échantillonnage** (tenez compte de la séance du 22 novembre). Faire tableau (exemple dans le recueil de textes) + expliquer le tableau (maximum 3-5 pages)

Partie 2 (80%) : analyse de l'entretien (partie individuelle ou collectif, facultatif)

1. Identifier les thèmes et les sous-thèmes de votre entretien (sous forme de liste);

Inspirez vous de votre projet (et donc des objectifs, sous-objectifs et dimensions). Ces éléments vous aideront à identifier les thèmes. Mais les thèmes ne proviennent évidemment pas uniquement de votre problématique de recherche. Ils émanent également de l'analyse du discours de votre répondant (e). Il se peut d'ailleurs que les thèmes directement issus de l'analyse de l'entretien vous amènent à redéfinir les thèmes que vous aviez identifiés préalablement dans vos objectifs, sous-objectifs et dimensions. Ne restez donc pas enfermés dans votre problématique (il se peut que certains thèmes soient convergents mais inévitablement, vous allez identifier de nouveaux thèmes et sous-thèmes). Dans cette section, contentez-vous **d'identifier les principaux thèmes et sous-thèmes sans les développer**. Donc, vous présentez cette section **sous forme de liste**. Attention, faites preuve de synthèse pour identifier des grands thèmes. Ne vous retrouvez pas avec un nombre démesuré de thèmes. Cela signifierait que votre thématization est défailante. Vous devriez avoir **un maximum de cinq principaux thèmes**.

2. Rédiger une synthèse de chaque thème (incluant les sous-thèmes).

Résumer ensuite chaque thème et sous-thèmes. Ce résumé doit pouvoir bien rendre compte du contenu de l'entretien. Mais soyez synthétique. Il ne s'agit évidemment pas ici de reproduire le discours de l'interviewé. **½ - 1 page par thème et sous-thème, maximum 5 pages.**

3. Rédiger un commentaire général d'une à deux pages sur ce que vous a appris cet entretien par rapport à votre objet d'étude et les questions qu'il soulève pour la suite de la recherche.

Ici, essayez, à partir de cet entretien, de voir dans quelle mesure votre projet a bien été défini, délimité. Ce premier entretien vous amène-t-il à redéfinir votre projet, à retravailler vos objectifs, à modifier vos stratégies méthodologiques ?